

Communiqué pneumatique 1/10 piste électrique

Suite à des problèmes de falsification de stickers FFVRC, il a été décidé de renforcer l'identification du pneumatique officiel, c'est-à-dire le RU-0863 avec sticker FFVRC apposé par le distributeur officiel, comme l'indique les photos suivantes :

Interdit



OK (jusqu'au 01/05/23)



OK



Note importante : L'identification Version 1 sera interdite sur les manches nationales à partir du 1^{er} Mai 2023

Si au 1^{er} Mai 2023 il devrait vous rester des trains de pneus avec l'identification V1, merci de contacter votre revendeur.

Claude Tranvouez
Responsable Fédéral 1/10^{ème} piste électrique